

La République du Centre, 16 avril 2014

RENSEIGNEMENT ■ Rapport remis

La délégation parlementaire au renseignement a remis son rapport annuel (pour 2013) au président de la République. Présidée par Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, elle recommande la poursuite de la réforme des services de renseignement. Il est question « d'améliorer encore le régime juridique des interceptions de sécurité afin d'assurer leur efficacité, plus particulièrement dans la lutte anti-terroriste, tout en excluant strictement toute atteinte injustifiée à la vie privée ». La délégation estime que la création d'une direction générale de la sécurité intérieure (DGSi) et la réorganisation territoriale du renseignement général permettront de doter le renseignement intérieur des moyens humains dont il a besoin, et, de ce fait, « espérer supprimer les "angles morts" dans la perception des menaces présentes sur notre territoire ». Elle préconise une coordination efficace entre cette nouvelle DGSi et les services homologues de la préfecture de police. Enfin, les parlementaires ont indiqué vouloir « exercer pleinement » leurs nouvelles prérogatives dans le contrôle de l'action du gouvernement en matière de renseignements. ■